

Bulletin officiel du 16 juillet 2021

MUNICIPALITE DE SAVIESE
délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que M. Yann Fardel, domicilié à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble sur les parcelles nos 4562-4563-4564, plan no 31 à la route du Caro 40, Savièse
Enseigne	: Bar du Baladin
Prestations	: service traiteur et offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à l'emporter ou à livrer
Heures d'ouverture et de fermeture	: du lundi au dimanche, de 6h30 à 01h00
Début de l'activité	: le 1 ^{er} septembre 2021
Raison sociale	: DEFA sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 26 mars 2021.

Savièse, le 16 juillet 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE